

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 03367

Numéro SIREN : 329 530 208

Nom ou dénomination : APLITEC AUDIT & CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2018 sous le numéro de dépôt 51247



1811808202

DATE DEPOT : 2018-05-25

NUMERO DE DEPOT : 2018R051247

N° GESTION : 2013B03367

N° SIREN : 329530208

DENOMINATION : APLITEC AUDIT & CONSEIL

ADRESSE : 4-14 rue Ferrus 75014 Paris

DATE D'ACTE : 2018/01/24

TYPE D'ACTE : DECLARATION DE CONFORMITE (ART.374 L24/07/1966)

NATURE D'ACTE :



APLITEC AUDIT & CONSEIL (anciennement FIDUCIAIRE DE GESTION ET D'ORGANISATION – SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE – FIGESTOR),
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social 4-14 rue Ferrus 75014 Paris
329 530 208 RCS Paris

APLITEC AUDIT ASSOCIES,
Société par actions simplifiée au capital de 46 155 euros
Siège social 4-14 rue Ferrus 75014 Paris
722 038 163 RCS Paris

DECLARATION DE REGULARITE ET DE CONFORMITE

Le soussigné Pierre LAOT,

Agissant en qualité de Président de la société APLITEC AUDIT & CONSEIL (anciennement FIDUCIAIRE DE GESTION ET D'ORGANISATION – SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE – FIGESTOR), société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros, ayant son siège social 4-14 rue Ferrus 75014 Paris, 329 530 208 RCS Paris,

et

Agissant en qualité de Président de la société APLITEC AUDIT ASSOCIES, société par actions simplifiée au capital de 46 155 euros, ayant siège social 4-14 rue Ferrus 75014 Paris, immatriculée 329 530 208 RCS Paris,

a préalablement à la déclaration de conformité qui va suivre exposé ce qui suit :

1) Le projet étant né d'une fusion entre APLITEC AUDIT & CONSEIL (anciennement FIGESTOR) et APLITEC AUDIT ASSOCIES, le Président a, conformément aux dispositions de l'article R236-1 du Code de commerce, établi un traité de fusion contenant notamment les motifs, buts et conditions de la fusion, les dates d'arrêté des comptes des sociétés participant à la fusion utilisés pour établir les conditions de l'opération, la désignation et l'évaluation de l'ensemble de l'actif et du passif de APLITEC AUDIT ASSOCIES devant être transmis à APLITEC AUDIT & CONSEIL (anciennement FIGESTOR).

Il est en outre précisé que APLITEC AUDIT & CONSEIL (anciennement FIGESTOR) ayant détenu, dans les conditions prévues par l'article L 236-11 du Code de commerce, la totalité des actions de APLITEC AUDIT ASSOCIES, il n'y a eu lieu ni à approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de APLITEC AUDIT ASSOCIES, société absorbée, ni approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de APLITEC AUDIT & CONSEIL (anciennement FIGESTOR), société absorbante, ni établissement des rapports prévus par les articles L 236-9 et L 236-10 du Code de commerce.

2) L'avis prévu par l'article R236-2 du Code de commerce a été publié, au nom de la société APLITEC AUDIT & CONSEIL (anciennement FIGESTOR) et de la société APLITEC AUDIT ASSOCIES, dans le Bulletin Officiel Des Annonces Civiles et Commerciales du 24 novembre 2017, après dépôt du traité de fusion au Greffe du tribunal de commerce de Paris comme mentionné dans ledit avis.

En application des dispositions de l'article L 236-11 du Code de commerce, la fusion n'a pas été soumise à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 31 décembre 2017.

La réalisation définitive de cette fusion a entraîné la dissolution immédiate, sans liquidation, de APLITEC AUDIT ASSOCIES.

3) Les avis prévu par l'article R 210-9 du Code de commerce , tant en ce qui concerne la fusion par absorption de APLITEC AUDIT ASSOCIES par APLITEC AUDIT & CONSEIL (anciennement FIGESTOR), qu'en ce qui concerne la dissolution sans liquidation de APLITEC AUDIT ASSOCIES, ont été publiés dans LE QUOTIDIEN JURIDIQUE le 24 janvier 2018.

4) En outre, une copie de la présente déclaration de régularité et de conformité sera déposée au Greffe du tribunal de commerce de Paris.

et ceci relaté, le soussigné affirme que la fusion des sociétés APLITEC AUDIT & CONSEIL (anciennement FIGESTOR) et APLITEC AUDIT ASSOCIES est intervenue en conformité de la loi et des règlements.



Fait à Paris,
Le 24 janvier 2018,
en cinq exemplaires.

Immatriculé à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
PARIS ST-SULPICE
Le 02/03/2018 Dossier 2018 09779, référence 2018 A 93534
Enregistrement : 375 € Pénalités : 0 €
Total liquidé : Trois cent soixante-quinze Euros
Montant recu : Trois cent soixante-quinze Euros
Le Contrôleur des finances publiques

